



Traité Erkhin

Michna 6 - Chapitre 2

אין פוחטין משלנים עשר לויים עומדים על היזקן,
ומוסיפים עד לעולם.
אין קטן נכנס לעזרה לעבודה,
אלא בשעה שהלויים עומדים בשיר,
ולא כי אומרים בגובל וכנהר אלא בפה,
כדי לתן תבל בצעימה.
רבי אליעזר בזיעקב אומר:
אין עולין למניין,
וain עומדים על היזקן,
אלא באرض כי עומדים,
וראשייהן מבין רגלי הלוים;
וצעררי הלוים כי נקראים:

[Dans le Beth HaMikdash, il n'y a] pas moins de douze Lévites debout sur l'estrade [adjacente à l'autel et chantant], et on peut ajouter [des Lévites sur l'estrade] jusqu'à un [nombre infini]. Un [Lévite mineur ne peut] entrer dans la cour du Beth HaMikdash pour le service qu'au moment où les Lévites chantent, [afin de pouvoir les accompagner]. Et [les mineurs] ne jouaient pas [de] lyre ni [de harpe ; ils se livraient] plutôt à [chanter avec] la bouche, afin de donner du goût à la musique [avec leurs voix pures et aiguës]. Rabbi Eliezer ben Ya'akov dit : [Les mineurs] ne sont pas comptés dans le total [minimum de douze Lévites], et ils ne montent pas sur l'estrade ; au contraire, ils se tenaient par terre et leurs têtes [arrivaient] entre les jambes des Lévites, et ils étaient appelés cadets [tsoarei] des Lévites.

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions